

# Reboiser ? oui s'il y a des objectifs économiques

*Max LEFEVRE, Conseiller en aménagement rural à la Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône, nous parle de l'intégration de l'arbre dans les systèmes de production du département.*

La Chambre d'Agriculture s'est préoccupée de l'arbre depuis une vingtaine d'années. Notre première intervention était d'essayer de créer un lien entre l'agriculteur et l'arbre parce que c'est quelque chose qui culturellement n'existe pas sur le département.

Nous nous sommes d'abord intéressés à la haie brise-vent. Dans notre département elles sont essentiellement constituées de cyprès et de peupliers. En étroite collaboration avec l'IDF et le CRPF, nous avons proposé aux agriculteurs des haies brise-vent composites avec des essences qu'ils ne connaissaient que rarement (Erables de Montpellier-Noyers-Féviers-Frênes...). C'est à travers cela que nous nous sommes aperçus de tout le chemin qu'il y avait à parcourir pour intéresser l'agriculteur à l'arbre.

Depuis environ 4 ans nous avons fait planter une cinquantaine de kilomètres de haies brise-vent composites avec des essences différentes du cyprès et du peuplier.

Nous nous sommes aussi intéressés au problème de reboisement des terres agricoles. Là par contre ce fut beaucoup plus difficile parce que nous avons mené une réflexion en tant qu'aménageur et non pas en tant qu'économiste. Nous nous sommes alors heurtés à quelques contraintes spécifiques au département des Bouches du Rhône, et de certains autres départements méditerranéens, qui sont soumis à de fortes pressions foncières.

La première de ces contraintes c'est que le département possède une agriculture très intensive puisqu'il est le premier producteur de fruits, et le second producteur de légumes en France. D'autre part, il est également le premier département irrigué de France avec 80 % de la SAU qui est irriguée. Ceci montre bien à quel point le potentiel agronomique est intensivement utilisé. On ne raisonne pas en terme de friches avec une occupation spatiale qu'il faut maîtriser mais en terme de friches économiques, c'est-à-dire que derrière la friche il y a une problématique soit de spéculation foncière parce que l'agriculteur n'a plus envie de cultiver son terrain et espère un déclassement au POS (phénomène assez classique), soit il est dans un secteur d'agriculture intensive où les repreneurs sont encore assez nombreux.

A chaque fois que nous avons lancé des réflexions avec des agriculteurs membres de la Chambre d'Agriculture sur les problèmes de reboisement agricole, cela n'intéressait que peu de personnes parce que sur le plan économique nous n'avions aucune réponse à leur apporter.

En matière de rentabilité, nous n'avions pas de réponse satisfaisante à apporter aux agriculteurs tant du point de vue technique que du point de vue économique : il n'y avait pas en aval le marché.

Les expériences en la matière sont donc très peu nombreuses.

Dans le département des

Bouches-du-Rhône force est de constater que le reboisement des terres agricoles ne fonctionne pas parce qu'on est dans une zone à forte pression foncière, technologique avec les grandes infrastructures autoroutières, TGV... et les grandes zones de loisirs. Il y a donc encore des débouchés pour les agriculteurs qui n'utilisent plus leurs terres agricoles.

Enfin, depuis près de 6 mois nous avons pris contact avec Monsieur Maurin (SOFOEST) et Monsieur Bailly (AFOCEL) qui nous ont proposé des plantations ligneuses à courte rotation avec une possibilité d'exploitation et un marché potentiel. Nous avions alors en charge de trouver des agriculteurs susceptibles de faire des plantations ligneuses à courte rotation sachant qu'ils pourront valoriser leurs produits à terme. Quelques agriculteurs ont été immédiatement intéressés et certains étaient de ceux qui refusaient auparavant de se lancer dans le boisement des terres agricoles.

Le reboisement agricole dans un département où il y a une agriculture intensive et une forte pression urbaine n'intéresse pas en terme d'aménagement. On ne se pose pas la question de savoir ce que l'on pourrait bien faire sur ses terres s'il n'y a pas de réels objectifs de rentabilité économique."

Pour des agriculteurs qui sont dans une dynamique de rentabilité économique, comme dans ce département, il est nécessaire de proposer la culture d'arbres en terme de choix, avec un choix d'essences et un choix de débouchés.

**Propos recueillis par  
Dominique Vial,  
lors de Foresterranée'90.**